

MAISON D'ACCUEIL
SPECIALISEE
« SAINT MARTIN »

COMPTE RENDU DU CONSEIL
DE LA VIE SOCIALE

13 Octobre 2020

*Présents : MR BATRITCHEVITCH, Mme BLASAKIS, MR DUPREZ,
Et Mme RENAUD,*

*Présents : MR HUSTACHE, Directeur de la M.A.S ST Martin
MR LANGLOIS, Responsable de Service
Mme BASTIEN Virginie, Secrétaire*

Début de la séance : 17h30

Ordre du Jour :

- Organisation des Services (Externat, Internat & Accueil Temporaire) et point sur les équipes (départ, recrutement...)
- Retour vacances adaptées,
- Journée d'ouverture externat,
- Admission Internat/ Externat,
- Recommandations ARS/ Croix-Rouge française/ COVID-19,
- Réhabilitation bâtiment MAS ST MARTIN,
- Questions diverses

1) Organisation des Services :

- Sur le Service de l'Externat :

Depuis mi-Septembre 2020, les 3 professionnelles titulaires présentes sont Mathilde, Leslie et Sandrine + Elisabeth éducatrice référente de l'Externat et de la Villa SAPHIR. Elle est présente sur l'Externat 2jours/ semaine. L'équipe est à ce jour au complet pour accompagner les résidents. Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures barrières COVID-19, nous évitons encore à ce jour de réunir les résidents de l'Externat et de l'Internat. Le seul lieu qui reste mutualisé est la Salle Snoezelen. Cette dernière est utilisée exclusivement pour des résidents d'un même service. Le protocole de désinfection est ensuite respecté. Les sorties extérieures sont autorisées en maintenant les gestes barrières et dans les lieux peu fréquentés (montagne, promenade, forêt, campagne, etc.). Durant la période de confinement mais également pendant la période où il y a eu un cas COVID à l'Externat, les familles ont toujours été contactées par la Secrétaire, l'Assistante Sociale et la Psychologue pour prendre des nouvelles, répondre à leurs questions et entendre leurs besoins. La Direction a pris la décision d'accueillir de nouveau l'ensemble des résidents à temps plein à compter du 05 Octobre 2020 avec l'accord des familles qui souhaitent que leurs enfants reprennent ou un choix séquentiel pour les familles qui le souhaitent.

- Sur le Service de l'Internat :

Pas de changement depuis le dernier CVS en ce qui concerne l'organisation. Des sorties sur l'extérieur sont toujours organisées par les équipes en s'assurant de la bonne mise en œuvre des gestes barrières COVID-19 et dans les lieux peu fréquentés (montagne, promenade, forêt, campagne, etc.). Les prestataires extérieurs n'interviennent toujours pas au sein de l'établissement mais la direction n'exclut pas pour le mois de Novembre de recevoir à nouveau certains prestataires extérieurs. Une réflexion se fait au niveau du lieu, des espaces, du matériel utilisé, la désinfection du matériel... etc.). Les intervenants extérieurs pourront de nouveau intervenir uniquement si leur protocole sanitaire est compatible avec le protocole sanitaire en vigueur au sein de la MAS. La Salle polyvalente qui est une pièce spacieuse reste à ce jour le SAS pour le protocole COVID-19 car nous n'avons pas d'autres lieux disponibles.

Aujourd'hui la MAS ST MARTIN arrive quand même à recruter. En effet, depuis Avril 2020, nous avons recruté pas moins de 5 professionnels : 1 AMP, 1 Aide-Soignante, 1 Aide de Vie, 1 Professeur d'APA et 1 Educateur coordinateur. MME PAUGET l'ancienne prof APA reviendra sur site du 26 au 30 Octobre pour accompagner la nouvelle Prof APA afin d'assurer une transition solide. MR KONTE Omar a pris le poste d'Educateur coordinateur, ancien poste de responsable d'équipe éducative qui a pour but de mettre en œuvre et adapter en coordination avec les équipes pluri professionnelles, les Projets Personnalisés de l'ensemble des résidents. L'objectif étant de renforcer l'accompagnement en fonction des besoins, des souhaits et des envies de chaque résident. Il accompagne le travail des éducateurs référents et garanti la mise en œuvre des projets personnalisés. Le rôle d'Omar KONTE aura également pour but de renforcer le travail mis en place depuis plusieurs années par les éducateurs référents des Villas. A l'inverse nous comptons 3 départs dont 2 professionnelles pour inaptitude et 1 départ à la retraite. Pour information, les 3 professionnelles sont remplacées par notre pôle de professionnels intérimaires. Les intérimaires et aide de Vie non formés seront accompagnés par une formation, à court ou moyen terme.

- Sur le Service d'Accueil Temporaire :

L'établissement continue d'accueillir les mêmes résidents qu'habituellement. Nous maintenons certains week-end d'Accueil pour certains résidents de l'externat mais la priorité reste pour les personnes qui sont sans solutions.

- Sur le Service IDE :

MME DUROCHAT Martine ne fait plus partie des effectifs de la MAS ST MARTIN (départ à la retraite). Nous sommes donc en recherche d'un 0.5 équivalent temps plein IDE.

Nous soulignons que les arrêts longues durées sont remplacés et que les intérimaires font partie intégrante des effectifs de la MAS ST MARTIN et participent aux réunions d'équipes pluri-professionnelles.

Nous notons que malgré la période passée et l'annonce d'une probable 2^e vague COVID-19, les équipes se sentent bien et travaillent dans de bonnes conditions. Une ambiance sereine, une bonne dynamique ainsi qu'un bon savoir être, se fait ressentir par les équipes de la MAS St Martin.

- Recrutement au 13/10/2020 :

L'établissement doit encore recruter :

- 4 AMP/AS sur les départs de professionnels en inaptitude et/ou départ retraite et changement de Service.
- 2 accompagnateurs de nuits + 2AMP/AS lorsque les logements alternatifs de type inclusif seront ouverts (dans l'attente d'une visite de conformité de l'Agence Régionale de la Santé)

Soit un total de 8 professionnels.

2) Retour vacances adaptés :

Les vacances adaptées de cet été se sont très bien passées avec l'organisme HELLO Vacances qui a pris en compte des mesures sanitaires liées au COVID-19. L'organisation de ce séjour s'est fait en lien avec l'ARS, à qui nous avons dû déposer un projet afin d'obtenir une validation.

Il y avait 17 résidents « répartis » en 2 groupes : un groupe à CHABOTTES (05) et un groupe à CARNOUX en Provence (13).

Informations présentent sur le Blog : plan de sécurisation, Protocoles COVID, numéros pour les familles... les photos des vacances sont à venir sur le Blog.

Au sujet du transfert concernant la Villa SAPHIR qui a été annulé en Juillet, il ne sera pas annulé mais déplacé. La villa SAPHIR (résidents + équipe) part tous les 2 ans environ. Malheureusement cette année cela n'a pu être possible mais nous n'oublions pas que les résidents de cette Villa ont également besoin de participer à des vacances afin de pouvoir « changer d'air » et de « couper » avec la collectivité et le fonctionnement institutionnel. Concernant les vacances d'hivers, nous envisageons un groupe de 10 à 14 résidents. Notre choix portera principalement sur les résidents sans lien familiale, mais pas seulement.

3) Journée d'ouverture Externat :

L'externat compte 227 jours d'ouverture pour l'année 2021. Nous avons établi les dates de fermetures de l'Externat pour 2021, ces dates se trouvent sur le panneau d'affichage devant le secrétariat de la MAS ST MARTIN, sur le Blog et seront envoyées par courrier aux familles le mois prochain.

Dans le Blog : dans l'espace « Privé » et l'onglet « Articles ».

4) Admission Internat/Externat :

Les admissions sont étudiées sous forme de liste d'attentes avec des familles sans solutions, familles en difficultés sans moyens de garde, parents âgés, ancienneté de la demande, profil du résident, etc... Selon les directives ARS les personnes sans solutions constituent une priorité dans le choix des admissions. MR LEFERS Olivier rentrera sur l'Internat sur la Villa TOPAZE le Lundi 19/10/2020, place disponible depuis le décès de MME GRISARD Béatrice.

Sur l'Externat, nous étudions avec MME GARCIA Directrice de l'IME, la possible admission de MR VIGUIER Manuel qui est actuellement sur l'IME MIRASOL de Mougins et qui vient sur la MAS ST MARTIN dans le cadre de l'Accueil Temporaire. Une autre demande en accueil séquentiel est à l'étude.

5) Recommandations ARS/Croix-Rouge française/ COVID-19 :

La MAS ST MARTIN a des directives de l'ARS qui correspondent à celles établies par le gouvernement. Les recommandations portent toujours sur le respect des gestes barrières (lavages des mains, utilisation de gel hydro-alcoolique, port du masque obligatoire...) La MAS ST MARTIN maintient l'opérationnalité du SAS de sécurité pour l'ensemble des salariés et prestataires extérieurs (kinésithérapeute, ergothérapeute, diététicien, appareilleurs notamment) avant d'entrer dans l'établissement. Nous maintenons également la prise de température pour chaque professionnel à leur arrivée. L'ARS demande à chaque établissement de faire remonter les cas COVID sur une plateforme internet dédiée ainsi que les « cas contacts ». L'ARS laisse les directions de chaque établissement prendre les décisions adéquates face au COVID-19 ainsi que la mise en œuvre des divers protocoles sanitaires.

- Y a-t-il eu des cas COVID au sein de la MAS ST MARTIN ?

Oui, 2 jours avant la fermeture estivale (3 dernières semaines d'août) de l'Externat, une résidente a eu de la fièvre et elle a fait un test qui s'est révélé positif. Dès que la MAS ST MARTIN a eu cette information, des tests ont été réalisés pour les résidents de l'Externat ainsi que pour les professionnels. (45 tests négatifs). Les résidents qui partaient en vacances adaptées (17 résidents), toutes les personnes revenant de congés et toute la Villa SAPHIR (équipe + résidents) ont également fait le test PCR. Nous n'avons pas eu de cas positifs sur l'Internat. Grâce en grande partie à MME PUECH (infirmière IDEC) qui est en lien direct avec les laboratoires, nous avons eu les résultats des tests très rapidement. Nous avons également eu la visite de M. BEGARIE Jérôme, Directeur Territorial CRF et d'un délégué départemental de l'ARS qui ont été très satisfaits de ce qui était mis en place au sein de la structure. Ils ont eu l'occasion de transmettre leur soutien appuyé ainsi que leurs félicitations auprès de l'ensemble des professionnels de la MAS St Martin. Le test salivaire n'est pas encore d'actualité ; nous n'avons pas de retour à ce sujet.

Une relance sur le respect des consignes sanitaires va être fait à nouveau auprès des professionnels (port du masque notamment ; Demande du président du CVS).

A chaque retour week-end familles et avant l'entrée dans la MAS et en l'absence de la secrétaire, il faut appeler l'Infirmier au N°510 pour que puisse être effectuée la prise de température du résident (pas de nécessité de prise de température pour les accompagnateurs).

6) Réhabilitation MAS ST MARTIN :

La réhabilitation du bâtiment de la MAS ST MARTIN est à nouveau questionnée. Jusqu'à ce jour, le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) n'est toujours pas signé avec notre financeur, l'ARS. L'objectif du CPOM est de pouvoir mutualiser des excédents de l'ensemble des établissements

de la région (secteur personnes handicapées) pour pouvoir investir dans des projets notamment de réhabilitation. Dans l'attente de la signature du CPOM, la région CRF a missionné deux organismes pour effectuer un diagnostic de l'état du bâtiment de la MAS ST MARTIN. Une visite a été effectuée le 8 octobre 2020 par Atis-Phalène société d'analyse, de technique et d'ingénierie sociale et par la Croix-Rouge Habitat. La première devant fournir à la MAS ST MARTIN un projet budgété de réhabilitation en lien avec les besoins d'accompagnement des résidents (chambres individuelles, balnéothérapie, extension surface de l'externat...) et la seconde en lien avec un plan de financement des travaux, le portage des murs de l'établissement (rachat) en contrepartie d'une redevance afin d'en assurer la maintenance.

L'objectif étant d'avoir une vision globale et non parcellaire de la réhabilitation du bâtiment en y incluant l'ensemble des besoins :

- Création de chambres individuelles (Emeraude et Turquoise)*
- L'agrandissement de l'espace de l'Externat*
- Revoir l'organisation structurelle de certaines villas,*
- Repenser l'Espace de l'Accueil Temporaire, la MAS ST MARTIN a l'agrément pour accueillir 2 personnes mais à ce jour possibilité de prendre qu'une seule personne par manque de place.*
- La création d'une balnéothérapie en remplacement de la piscine actuelle (accessible aussi l'hiver)*
- La création d'un espace fermé pour les activités (sportives, animation) et pour les temps de veillée.*

7) Questions diverses :

- Serait-il possible de continuer les repas avec son enfant ou proches à l'intérieur de la MAS ST MARTIN pour les familles dans une salle appropriée hors des Villas comme cela se faisait à Claire de Lune ?*

Oui, nous avons la possibilité d'aménager la Salle Silicium, tout en conservant les protocoles sanitaires. La surface de la pièce n'est pas très grande afin de respecter les règles sanitaires et sera acceptées 2 ou 3 personnes maximum en comptant le résident.

- Serait-il possible de faire du bénévolat auprès de la MAS ST MARTIN ?*

Pour le bénévolat il faut mettre en place une convention, il y a donc des obligations de la part des 2 parties. Pour plus de souplesse il y a ce qu'on appelle le « volontariat » hors convention et donc plus de possibilité et de liberté dans l'organisation. Tout cela reste possible mais doit être fait dans le respect du travail des professionnels ainsi que de l'accompagnement proposé qui s'inscrit

dans le cadre d'un fonctionnement et d'une organisation institutionnelle clairement définie. Nous sommes également obligés de prendre en compte les éventuelles perturbations que peuvent engendrer une présence trop importante des familles notamment sur les résidents qui n'ont malheureusement plus la chance d'avoir de lien familiaux. L'équipe de direction préfère donc que la demande et la proposition vienne de l'institution afin d'organiser au mieux ce type de collaboration avec les familles désireuses d'apporter de leur temps et de leur compétence auprès des résidents de la MAS St Martin. Nous devons nous renseigner d'un point de vue assurance sur la prise en charge de l'accompagnateur. Des questions d'ordre juridiques seront prochainement éclaircies.

- *En cette période comment faire pour que les résidents puissent aller chez le coiffeur ?*

L'aspect physique est important pour tous les résidents et l'établissement répond aux besoins fondamentaux dans le cadre de leurs accompagnements et financièrement en cas de nécessité. Les résidents qui peuvent porter le masque vont chez le coiffeur et ceux sans masque bénéficient d'un coiffeur à domicile financé dans le cadre de l'AAH.

La MAS ST MARTIN dispose d'un salon esthétique et les professionnels qui ont une formation l'utilisent pour les résidents.

- *Comment arrêter l'accès libre aux chambres ?*

Cela est très difficile en collectivité, mais nous n'avons pas de problèmes remontés à ce sujet. Un travail est fait de la part des accompagnateurs afin de respecter les espaces privés qui permettent de répondre aux besoins d'intimités exprimé par les résidents de la MAS St Martin. Cependant, il est tout à fait possible de sécuriser certains espaces dans les chambres, notamment pour les objets de valeur matériel ou affective (armoire fermée à clefs, cadenas, etc....).

Rappel :

Adresse du blog : <http://poleenfance-crf06.fr/>

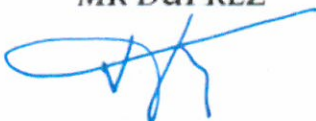
Identifiant : masstmartin

Code : blogmas

Onglet : Espace Privé puis Projets et Activités (2 à 3 articles par semaine avec photos)

Fin de la Réunion 20h

Le Président du CVS
MR DUPREZ



Le Directeur de la MAS St Martin
MR HUSTACHE

